VALMONDOIS
VILLAGE D'ARTS ET DE JARDINS

Encombrants

Dates et horaires sur le documents joint

Pour rappel,

la collecte des objets encombrants est limitée à 1 m3 par habitation

ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage

Déchets refusés lors des collectes d'encombrants

Objets dont le poids est supérieur à 50 kg

Objets dont les mesures excèdent 1.75 m x 1.50 m x 0.50 m

Gravats

Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE)

Produits explosifs (ex : bouteilles de gaz)

Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles, fûts pleins de produits inconnus…)

Déchets verts et souches d'arbres

Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques…)

Les encombrants font partie des déchets pris en charge dans les déchèteries, tout comme les végétaux, le bois, le carton, les gravats, la ferraille, les DEEE, les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants…). Ce mode de collecte permet une gestion optimisée des déchets.

La pré-collecte n'intervient pas lors du ramassage des encombrants. Les habitants bénéficiant de ce service pour les autres flux doivent présenter eux-mêmes leurs encombrants aux points de présentation.

Documents
dates et horaires encombrants valmondois